

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 0040334

MD = 19840

Maladie

Dentaire

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03272

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHLALI AZZEDDINE

Date de naissance : 12-05-1952

Adresse : 12 Rue Nouar Cap - EDANNE CP HôPITAL  
CASABLANCA- ANFA

Tél. : 06 23 08 63 97 Total des frais engagés : 1154,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. LAHLALI AZZEDDINE Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/02/2020 CASABLANCA Le : 04/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS  
05 FEV 2020  
ACCUEIL  
ACCUEIL

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/01/20	500	13	300,-	✓
30/01/20	500	K25	500,-	✓

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE LA SECURITE SOCIALE BENCHEKROUEN Bd. Moulay Driss 1er Tél. 022 8622 45 - Casablanca</i>	04/02/20	354,-

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

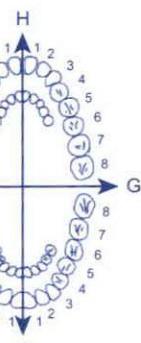
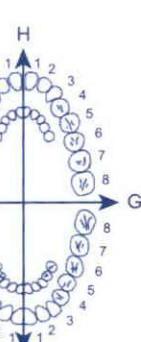
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellah Mhadi

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

O.R.L et chirurgie maxillo faciale

Exploration et traitement de :

Surdité .Vertige .Ronflement

Pathologie de la voix

Examen et chirurgie endoscopique  
du nez et du Larynx

Chirurgie microscopique de l'oreille

Laser

Implantation cochléaire

للدكتور عبد الله مهدي

خريج كلية الطب بنانسي

أمراض وجراحة الأنف . الأنف . الحنجرة . الوجه والعنق

تشخيص والعلاج الصم . الصوحة . الشحمة

اضطرابات الصوت

الفحص والجراحة بالمنظار داخل الأنف والحلق

الجراحة المجهادية للأذن

أشعة الليزر

ذرع الفقرفة



Casablanca le .....

04/02/20

LA HALALI AZZEDDINE

78,00

11 BETASER



78,00

42.-

21 Prednisone 20-



78,00

3 C PZ J le mat x 3

UT. AV:

PPV:

144,00

354,-

CHARMANIE DE LA SECURITE  
Nadia ELMANIRAH BOUTEFLIA  
et Rue de la Sécurité Sociale  
Angle Bd. Moulay Hassan  
Tél : 0522 86 60 61 - Casablanca

OLYMPIA  
Casablanca - 252 - 35 20 60 61  
et Avenue des Martyrs  
Autre adresse : Casablanca  
Casablanca - 252 - 35 20 60 61

زاوية شارع الناظور وشارع أطلن提ك - حي بولو - الدار البيضاء

Angle boulevard Nador et Atlantide, Quartier POLO - Casablanca

Tél. : 0522 79 33 00 - 0522 86 20 60 / 61 - Fax : 0522 21 32 95

E-mail : a.mhadi@clinique-avicenne.ma - Site : www.clinique-avicenne.ma

*Docteur Abdellah Mhadi*

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

O.R.L. et chirurgie maxillo faciale

• Exploration et traitement de :

Surdité .Vertige .Ronflement

Pathologie de la voix

• Examen et chirurgie endoscopique  
du nez et du Larynx

• Chirurgie microscopique de l'oreille

• Laser

• Implantation cochléaire

للدكتور عبد الله مهدي

خريج كلية الطب بناسا

أمراض وجراحة الأنف . الأنف . الخجولة . الوجه والعنق

• تشخيص والعلاج الصدر . الصوحة . الشحدة

اضطراب الصوت

الفحص والجراحة بالمنظار داخل الأنف والطرق

• الجراحة المجهريّة لأنف

أشعة الليزر

ذرع الفوهة



Casablanca le .....

30/01/2020

MELAH LA LI AZZEDOLINE

Facture

Acte : Audiogramme.

Cotation : 125

Honoraire : 500,00 DH

Arrêté par présente facture à la  
somme : cinq cent dirhams.

*mf*

زاوية شارع الناظور وشارع أطلن提ك - حي بولو - الدار البيضاء

Angle boulevard Nador et Atlantide, Quartier POLO - Casablanca

Tél. : 0522 79 33 00 - 0522 86 20 60/61 - Fax : 0522 21 32 95

E-mail : a.mhadi@clinique-avicenne.ma - Site : www.clinique-avicenne.ma

Clinique Avicenne

Dr A.Mhadi

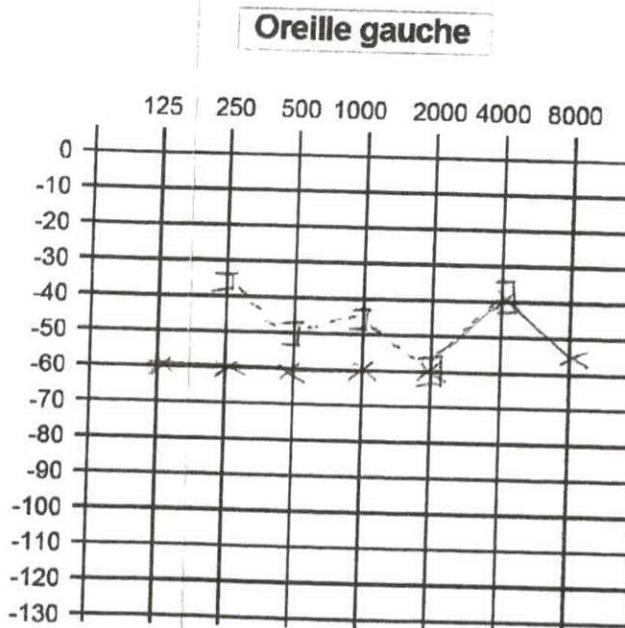
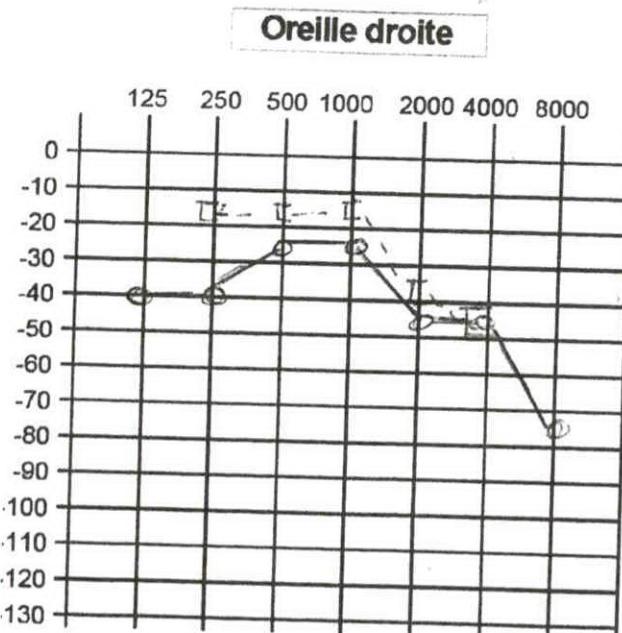
Date: ..... / ..... / .....

Nom: .....

Prénom: ..... A.Z.E. D.D. ....

Age: .....

# Audiogramme



WEBER

250 hz	500 hz	1000 hz	2000 hz	4000 hz
C	C	C	C	C



CA	O Dte	OG
CO	E	—

ORL le 10/01/2010  
Prise de vue à 25 cm de la tête  
Purée de pomme et purée de poire  
Coup de poing et coup de pied